

ASPECTS TRANSCULTURELS DES PRATIQUES FAMILIALES

*Maternage, alimentation, autonomie corporelle : vers des approches culturelles multiples
Transplantation et adaptation culturelle*

L'étude et l'histoire des pratiques de prime éducation d'un enfant à la fois dans nos pays occidentaux et dans les pays plus lointains, font apparaître que les manières d'accoucher, d'allaiter, de bercer, d'habiller, de guider les premiers pas, en somme d'accueillir cet enfant, ne sont pas universelles, mais infiniment variées, souvent inventives, parfois déconcertantes.

Ainsi, devant la masse de conseils et d'informations qui leur est dispensée, nombreux sont les professionnels de ce secteur, ont la nécessité de prendre de la distance par rapport à leurs pratiques quotidiennes. D'une manière générale, depuis une vingtaine d'années, les modes d'élevage des pays non européens intéressent les mères des pays occidentaux, fatiguées du tout-médicalisé : elles souhaitent retrouver une manière plus « naturelle » d'être avec leur enfant. Cependant, malgré les apparences, malgré le poids du biologique, si fort quand il s'agit du petit d'homme, il est clair qu'aucune des pratiques quotidiennes de prime éducation n'est totalement du domaine du « naturel », comme l'a montré Claude Lévi-Strauss dans La Pensée Sauvage (1962), toutes ont été pensées, retenues et transmises par des générations d'hommes et de femmes, et sont donc, au sens fort du terme, des **objets de culture**.

C'est à partir de situations rencontrées dans notre pays sur le terrain de la petite enfance et de l'éducation que nous réfléchissons ensemble aux différentes questions soulevées par l'accueil de l'enfant dans sa globalité, y compris son origine culturelle :

- *comment accorder une place au sein des pratiques professionnelles quotidiennes aux familles des enfants accueillis en structure ?*
- *quelles sont les limites des interventions de ces professionnels vis-à-vis de cette même famille ?*
- *comment les professionnels peuvent-ils se positionner dans un soutien à la parentalité ?*
- *et comment penser en équipe la collaboration indispensable avec les familles ?*
-

Je vous propose de nous attarder sur trois situations rencontrées qui nous serviront de point de départ

1^{ère} situation en maternité, en suite de couches, une femme somalienne ne parlant pas le français (et sans doute réfugiée) mariée avec un homme beaucoup plus vieux qu'elle. Elle a

accouché par césarienne d'une petite fille et se met à décompenser gravement dans les heures qui suivent cette naissance. L'équipe de soignants est totalement désemparée, ainsi que les accompagnateurs de la femme elle-même (mari, et travailleuse sociale du foyer d'accueil)

2^{ème} situation en crèche, une petite fille d'environ 2 ans d'origine béninoise qui ne répond pas aux stimuli verbaux de l'équipe qui commence à se poser des questions sur une éventuelle déficience de cette enfant.

3^{ème} situation en école primaire, au CP, un jeune enfant d'origine tchadienne accueilli en France depuis peu dans la famille de la sœur de son père, sa tante. L'institutrice convoquera très rapidement la tante de cet enfant parce que lorsqu'il parle de cette tante, il la nomme *maman*. L'institutrice pense que l'enfant a perdu tous ses repères.

A travers ces exemples, nous aborderons rapidement la notion de famille, et de parentalité (fonctions et rôles parentaux), les pratiques familiales concernant le tout jeune enfant, et le processus de transculturalité à travers quelques éléments sur le vécu de l'exil et de l'immigration.

Mais auparavant, il convient de préciser ce que nous entendrons ici par le terme « *culture* », pour lequel existent de multiples définitions.

I - DEFINITION DU CONCEPT DE CULTURE -

Nous retiendrons ici celle du fondateur de l'ethnopsychiatrie, Georges Devereux :

«La culture est l'ensemble des matériaux dans lesquels nous puisons en tant qu'individus et sociétés pour élaborer nos expériences, elle est la totalité des comportements appris et qui sont socialement transmissibles.»

L'universalité de la culture est donc une unité dynamique et plurielle qui s'affirme laborieusement à travers les différentes modalités culturelles qui tissent la problématique de l'altérité et de l'identité. Elle est analysable en termes de catégories générales et fonde la commune humanité de chacun d'entre nous. Elle est constituée de toutes nos conduites, comportements, sentiments, façons de vivre, de penser et d'agir en somme (sauf pour les trois réactions réflexes : la succion, la respiration et la défécation). En effet, chez le bébé humain tout passe par la médiation de l'apprentissage et de l'éducation.

II - CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE -

L'enfant est toujours issu d'un groupe qui va lui conférer protection et éducation, droit à un statut transmis, insertion automatique dans un groupe solidaire et accès à des biens utilisables au cours de sa croissance.

Le nom qu'il reçoit, les soins qu'on lui dispense, les moyens dont il dispose, l'héritage futur qu'il pourra escompter dépendent étroitement de la nature de cette filiation. Celle-ci est susceptible d'emprunter, à travers le temps et l'espace, diverses formes dont les plus répandues sont la patrilinéarité, et la filiation indifférenciée. Ces formes d'organisation familiale modèlent les rapports de parenté de l'enfant avec les personnes de sa famille.

Ces différents systèmes de filiation tantôt opposent liens de tendresse et liens socialement efficaces entre l'enfant et sa parenté, tantôt les font coïncider. Ils déterminent aussi soit l'équilibre, soit l'asymétrie dans les branches familiales, maternelles et paternelle et y

sélectionnent parfois des individus, ou une série d'individus, disposant de fonctions et de rôles spécifiques vis-à-vis du nouvel arrivant dans la famille.

Ainsi, les comportements et les gestes, même les plus simples, des adultes à l'égard des enfants font toujours partie d'un ensemble qui renvoie à la répartition des rôles masculins et féminins, aux systèmes de parenté, donc à l'organisation de la société toute entière.

Figures et fonctions des membres de l'entourage de l'enfant -

En Occident, où prédominent depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les familles de petite taille, les manières de désigner la parenté opposent fortement famille cellulaire et famille élargie. Un seul terme tend souvent à coïncider avec une seule personne désignée, ou du moins avec un petit nombre. Ces manières de désigner la parenté désignent ainsi l'intimité du groupe et les bornes vite atteintes de son appartenance et de sa solidarité.

Certains découpages et regroupements opérés correspondent tantôt aux ruptures effectuées dans un continuum de consanguinité, précisant les bornes de certaines fonctions parentales, tantôt au contraire ils indiquent l'ouverture à un groupe large d'une prérogative familiale que l'Occident a délibérément limitée.

De ce fait, la terminologie classificatoire, rangeant les membres d'un groupe familial par catégories larges, minimisant la proximité consanguine, est l'indice non négligeable d'un statut partagé par les individus ainsi nommés (mère, père, oncle, tante, petit-père, cousin, etc.) Elle est indicatrice de pluriparentalité qui est un fait fréquent des sociétés non occidentales. Cette pluriparentalité autorise alors des individus à partager des droits et des devoirs vis-à-vis des enfants qui représentent la nouvelle génération d'un lignage.

Mais d'où viennent les enfants ?

Toutes les sociétés savent que pour procréer un enfant, il faut l'union physique de l'homme et de la femme. Mais ce savoir empirique n'épuise pas la question primordiale du mythe des origines. L'enfant qui naît vient toujours d'ailleurs.

En Europe occidentale, c'est la Terre-mère qui dispense aux hommes toutes productions, aussi bien végétales, animales qu'humaines. Elle porte en elle toutes sortes de graines, dont celles des petits enfants, qui, à certains moments, viennent se fixer dans le ventre des femmes, sous l'action déclenchante du sperme paternel. Et si l'enfant naît après la mort de son aïeul, et s'il reçoit son nom, il représentera un peu la personne du mort qui revient à travers l'enfant (cf. article d'Agnès FINE, « *L'héritage du nom de baptême* », 1987). En naissant, le nouveau-né remplace ou ramène à la vie en quelque sorte un défunt qui vient de partir.

En Afrique, le lien entre la procréation des enfants et le monde des morts est encore plus explicite. Ainsi, dans toutes les sociétés d'Afrique de l'ouest, l'enfant qui naît est un « retour d'ancêtre »

(ex des Diola de basse Casamance/Sénégal : les enfants à naître sont les âmes d'ancêtres qui, du fait d'une mort précoce ou d'une transgression commise pendant leur vie, sont en quête d'un ventre hospitalier pour accomplir un nouveau cycle de vie ;

ex chez les Mossi du Burkina : où les parents d'en haut, appelés prents « de la cour de Dieu » sont les véritables géniteurs de l'enfant, qui est le produit de la métamorphose d'êtres surnaturels introduits dans l'utérus au cours d'un rapport sexuel. Il a en fait une double parenté. La mère Mossi est comparable à la poule sous laquelle on aurait placé les œufs d'une pintade. Ce système de représentation dissocie 2 fonctions, enfanter et éduquer, soit la parenté biologique et la parenté sociale.

A qui appartiennent-ils ?-

Si en Europe, l'enfant est considéré comme propriété de ses géniteurs, il n'en va pas de même sur d'autres continents où les décisions majeures le concernant ne sont pas nécessairement le fait de ceux qui l'ont engendré. Comme le dit un proverbe Mossi, « l'enfant est l'enfant de tous », et dans le cercle de la famille étendue, voire dans le réseau relationnel des parents, différents membres, ayant ou non des liens de sang avec l'enfant, peuvent prétendre à sa présence, à son éducation, voire à bénéficier de son travail, et même à exiger de lui ensuite un de ses descendant qui le remplacera auprès d'eux.

Deux principaux types de transferts enfantins ont été distingués par GOODY en 1982, de manière apparemment contrastée, quoique souvent ils se révèlent peu nets sur le terrain, l'adoption et le gardiennage.

Le premier a un caractère officiel, il peut impliquer le secret des origines, et est censé être durable et non réversible. Il prive les géniteurs de leurs droits et devoirs relatifs à l'enfant au profit des tuteurs.

En revanche le second a un caractère momentané, il s'adapte aux circonstances puisqu'il suppose le partage ou l'alternance des prérogatives parentales entre ascendants directs et gardiens.

Ces choix sont parfois soutenus par des stratégies éducatives, tels ces parents ghanéens assurant que les ascendants biologiques sont trop tendres pour faire de bons pédagogues. En France, et en Europe, autrefois ce type de comportement ont existé depuis le Moyen-Age jusqu'au XIXème siècle. En effet, dès l'âge de 7 ou 8 ans, les petits étaient envoyés volontairement dans d'autres familles pour y servir de domestiques jusqu'à l'âge du mariage. Si, pour les pauvres, il s'agissait de se décharger d'une bouche à nourrir, comment expliquer cette pratique dans des familles aisées ? Il s'agissait en fait d'éloigner l'enfant des tendresses parentales, maternelles surtout, pour lui apprendre la vie.

III - LES PRATIQUES DE MATERNAGE

Processus dialectique, la prime éducation est conçue comme un lieu où s'affrontent, tout en s'articulant selon des compromis nécessaires, divers impératifs biologiques mais également sociaux (les processus de production et de reproduction, les domaines de la sexualité parentale, le nombre ou la qualité des maternités effectuées).

Si l'enfant à sa naissance dépend tout entier de sa mère, du groupe des adultes et des soins maternels qu'il en reçoit, sa mère est tout aussi démunie quand elle est livrée à elle-même, car l'instinct humain laisse inachevées dans leur programmation biologique les conduites humaines. La mère apprend donc de sa culture comment elle doit accoucher et soigner son enfant au sein, de son groupe d'appartenance et en accord avec les préceptes et les valeurs de celui-ci.

Ainsi l'arrivée de l'enfant implique une réorganisation interne des tâches des membres de la famille - ou d'un groupe plus étendu. Ou bien on délègue à un individu l'ensemble des soins concernant l'enfant, ou bien on y associe plusieurs personnes, pouvant être de génération, de sexe de statut différents.

Dans les couches moyennes de la société européenne, en famille restreinte en résidence néolocale (pas de cohabitation avec les ascendants), la concentration des soins est à effectuer par la mère malgré une participation de plus en plus forte du père.

Sur d'autres continents, en famille étendue, l'intervention de l'entourage est progressive mais substantielle. En milieu Dogon, au Mali, si le contact avec la mère durant sa période de réclusion

est prédominant, voire exclusif à l'âge de 8 jours, il n'en va pas de même à 4 mois, où l'enfant est presque autant manipulé par d'autres enfants, sa grand-mère et des visiteuses. A 2ans1/2, après le sevrage, l'importance de la mère semble éclipsée par l'intervention de tiers. A 2ans1/2, après le sevrage, c'est le père qui semble avoir le plus de contact corporels avec sa progéniture masculine, suivi par les enfants qui bénéficient ainsi des interactions sociales avec leur cadet. La mère, souvent présente, n'intervient désormais que très ponctuellement auprès du jeune enfant.

Chez les pygmées efe de Centre-Afrique, une quasi-immédiateté d'intervention tactile, corporelle et alimentaire s'instaure de la part des femmes du groupe. Les réponses à la détresse du bébé (cris) sont immédiates et la plupart d'entre eux sont co-allaités par plusieurs femmes. Chaque nourrisson peut expérimenter entre 3 et 8 transferts de personnes par heure. Entre trois et dix-huit semaines, une moyenne de 14 personnes veille plus ou moins activement sur son sort. Cet élevage collectif fait l'objet d'une revendication culturelle explicite du groupe pygmée : il importe de souder la communauté affrontée aux difficultés de survie en forêt primaire, d'en développer les valeurs de coopération, de secours mutuel et de communauté au sein du groupe (TRONIK, et al. 1987).

L'entourage peut donc intervenir selon diverses modalités : relayer ponctuellement la génitrice, se substituer complètement à elle. Il peut aussi seulement veiller à ce qu'elle accomplisse intégralement la fonction nourricière ou pédagogique qui lui est assignée (ex des Mossi du Burkina).

Selon les cas, la disponibilité de la mère pour l'allaitement de l'enfant est susceptible d'être entière ou mitigée, reflétant ainsi les contradictions inhérentes du groupe. De plus, chez certaines populations, le couple mère-enfant peut se substituer à celui de l'homme et de la femme. Il y a alors momentanément opposition entre maternage et copulation, entre lien conjugal et lien de filiation. Toute remise en question de la longueur de l'allaitement se présente comme une option en faveur de la sexualité adulte et de l'accroissement numérique de la progéniture au détriment de la sécurité particulière de chacun des nourrissons.

Chaque société se caractérise par un type d'écoute particulier aux besoins enfantins qui dépend en amont de la représentation symbolique du jeune être et en aval des exigences du système éthique local dont il importe que le nouveau membre soit imprégné. Tous les items de maternage(modalités d'allaitement, proximité corporelle, sevrage, maîtrise vésico-sphinctérienne, massages et gymnastiques, endormissement, portage, développement d'aptitudes particulières, etc.) peuvent se moduler selon un axe allant de l'indulgence parentale à l'autoritarisme, de la soumission rapide de l'adulte aux besoins de l'enfant, et qui peut dans la durée soit inverser ce rapport le renforcer.

En conclusion, il est possible d'opposer les sociétés ayant des types non directifs de maternage (de puériculture), laissant à l'enfant l'initiative du désir et des gestes spécifiques . aux sociétés plus ambitieuses pédagogiquement, qui devancent, en les provoquant, les gestes attendus. Les premières se contentent d'accompagner l'effort entrepris ou de constater le progrès du développement, et les secondes paraissent supposer que sans une intervention précise le stade de développement ambitionné ne serait pas atteint. Enfin, sur le plan des spécificités individuelles, il convient de souligner l'usage varié, actif, et apparemment précoce que les différentes sociétés peuvent faire de la plasticité des capacités physiques et intellectuelles du jeune enfant.

IV – TRANSPLANTATION ET ADAPTATION CULTURELLE

Vécu de la migration et de l'exil

Toute migration, qu'elle soit imposée ou volontaire, définitive ou momentanée, est à considérer comme une rupture, avec un territoire, une population, et un ordre culturel, moral, social, économique et politique. Cependant, l'exil vécu par le migrant permet de créer et de renforcer des liens de solidarité, à partir de la vie en partie subie, pour vivre chez les autres. Par la distanciation vécue de fait, cet exil les porte à reconsidérer leur statut d'origine.

De plus, dans tout contact entre différentes cultures, c'est à la *société accueillie* que sont demandés les efforts de ré-invention les plus grands et les plus urgents et une compréhension relativement plus vraie et plus juste de la *société d'accueil*. L'ethnocentrisme des sociétés dominantes fait partie de leur culture qui se veut universelle et absolue, seule vraie culture en somme. La première réaction d'*étonnement*, au sens le plus fort du terme, ressenti par le migrant, équivaut alors à la découverte de l'*arbitraire* culturel mais aussi à la *résurgence* des liens historiques entre son pays d'origine et la société d'accueil. Et, cette découverte impose parfois une tension à quiconque effectue l'apprentissage à la fois de deux existences sociales et de ce qui les différencie.

Il s'agit bien alors d'une *aventure* pour les migrants vivant alors une situation de rupture culturelle, voire familiale. Certains feront de cette rupture le point de départ d'un projet de réalisation de soi et d'un travail de deuil restructurant et propice à la créativité. D'autres, bien qu'ils soient hors de leur contexte socioculturel d'origine, se laissent agir par ce dernier jusqu'au repli sur soi et à l'idéalisation d'objets nostalgiques. Il y a également ceux qui perdent les repères d'ici et de là-bas et qui succombent à la pression de désirs en contradiction et d'appels inquiétants : se laisser pénétrer par la vie occidentale moderne, changer ou rester les mêmes ?

Car les logiques du *privé* (le monde du dedans, du domestique, du familial et de l'intime) et du *public* (le monde du dehors partagé avec d'autres) peuvent s'affronter. D'autant que l'exil ravive des représentations parfois dormantes ou que l'on croyait dépassées. Parfois, le désespoir et la désespérance, cruellement éprouvés à tous les moments, apparaissent dans une sorte de *va-et-vient intérieur* que nul ne peut solutionner, entre ce qui était possible hier et ailleurs, et ce qui ne l'est plus aujourd'hui, entre ce qui hier n'était que virtuel mais qui est devenu aujourd'hui réalité irrévocable. Dans les faits, ces logiques complexes du privé et du public et leur confrontation ne sont pas prises en compte.

Effets de la migration sur les pratiques culturelles

Parler de pratiques culturelles de maternage dans un contexte migratoire, c'est mettre en avant les différences de perception et de vécu, notamment entre les générations, les systèmes de parenté et de filiation, entre géniteurs et éducateurs.

En effet, les pratiques de maternage peuvent être vécues comme des rites d'agrégation de l'enfant à son groupe d'appartenance, sa famille. Ils peuvent également être perçus comme des rites de passage et d'initiation permettant à l'enfant d'acquérir un statut au sein de la réorganisation familiale que son arrivée met en jeu. Ne pas les prendre en compte pour ce qu'ils sont, sous prétexte d'une nécessaire adaptation à la société d'accueil peut remettre en cause les fonctions parentales telles qu'elles sont pensées dans le groupe d'origine, ainsi que la place et la

valeur assignées à l'enfant, et donc mettre gravement en péril l'identité de l'individu au sein de sa famille telle que les adultes l'ont appris et sont chargés de la transmettre aux membres de leur groupe d'appartenance. L'identité intime de ceux-ci devient alors objet de doute et de souffrance. De ce fait, il est très important que les professionnels en charge d'accueillir dans les structures de garde les enfants et leurs parents puissent accompagner ceux-ci.

Place des professionnels dans l'adaptation

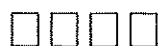
Souvenons qu'autrefois en France, la fonction d'accueil et de représentation de la communauté sociale, assignée au clan des femmes et à la sage-femme lors de la naissance et des soins à donner à l'enfant, avait pour rôle d'effectuer la première séparation radicale d'avec la mère, c'est elle qui coupait le cordon ombilical à la fois dans un geste technique mais également symbolique.

Maintenant, les équipes de professionnels de la maternité et de la petite enfance ont tendance à trop se replier du côté du technique, le considérant comme neutre, tout en croyant ainsi respecter la culture de l'autre. Leur rôle dans la construction/reconstruction de l'identité tant de la mère, du père que de l'enfant ne peut être nié, d'autant plus lorsqu'il s'agit de familles migrantes pour lesquelles la culture d'origine a tant besoin d'être préservée et reconnue par la communauté d'accueil afin de leur permettre la construction de l'identité de leur enfant au sein de cette société d'accueil.

Or l'intégration des logiques culturelles en présence, celle du dedans - le privé - non partagée par l'ensemble de la société, et celle du dehors - les politiques publiques de santé et d'éducation par exemple - n'est pas réellement prise en compte dans les dispositifs offrant différents modes de garde, ainsi que dans les théories qui les sous-tendent. Cette intégration pourraient avoir une efficacité certaine, car elles renouvelleraient les manières de penser en obligeant au décentrage et à la complexification des modèles transmis, ainsi qu'à éviter les jugements parfois hâtifs.

Enfin, penser l'altérité, de la part des professionnels, permettrait aux parents migrants, de vivre ce temps de garde de leurs très jeunes enfants de manière moins traumatique en les aidant à se familiariser avec d'autres systèmes de pensée et d'autres techniques de soins et d'éducation. Ignorer cette altérité, c'est prendre le risque que ces mères, ces pères et leurs enfants ne s'approprient pas les codes culturels de notre société, et c'est aussi les condamner à une solitude et à un maintien à l'écart qui augmenteront les risques de difficultés dans le développement de l'enfant, compte tenu de son inscription et de son appartenance de fait à une double culture.

Le rôle des équipes de professionnels de la petite enfance ne serait-il pas alors de les aider, en utilisant ces espaces intermédiaires, que sont les lieux d'accueil et de garde des tout-petits, pour favoriser le passage entre l'ici et l'ailleurs, le familier et l'étrange, le dedans et le dehors, et permettre ainsi aux séparations de ne pas devenir des ruptures pour enfin aider ces mères, ces pères à retrouver du sens, à reconstruire leur culture à travers tous les morceaux brisés, et ainsi renforcer leur dignité de parents.



BIBLIOGRAPHIE

- ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil 1973
- BELMONT Nicole, *Les signes de la naissance*, Paris, Plon, 1971
- DELAISI de PARSEVAL Geneviève et LALLEMAND Suzanne, *L'art d'accommoder les bébés, 100 ans de recettes françaises de puériculture*, Paris, O.Jacob, 1999
- DEVEREUX Georges, *De l'angoisse à la méthode*, Flammarion, 1980
- LEVI-STRAUSS Claude, *La Pensée Sauvage*,
- LOUX Françoise, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion 1978
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don » (1925) « Les techniques du corps » (1935) in *Sociologie et anthropologie*, Paris 1968, p. 271-293
- ROLLET Catherine, « Exclusion ou accueil ? Historique de la place des parents dans les structures d'accueil du petit enfant » in *Cahiers de la puériculture*, juin 1994, n° 122, p.8-15
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Emile ou de l'éducation*, (1762) - La Pléiade - Gallimard
- STORK Hélène, « La relation mère-enfant en Afrique et en Inde » in *Encyclopedia Universalis*, 1979, p.147-150
- STORK Hélène, *Les rituels du coucher. Variations culturelles*, Paris, ESF, 1993
- VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen-Age*, Paris, Seuil, 1985
